

Vivre !

LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE - N° 6 - FÉVRIER 2004



Pour l'emploi : **MOBILISÉS**

Notre ville

Sommaire

Notre ville	2 et 3
Décembre à Montataire	4
Edito	5
Culture	6
Interview	7
Reportage	8 et 9
Intercommunalité	10
International	11
Insolite	12
Tribune libre	13
Rencontre	14
Etat-civil, brèves	15



Vendredi 16 janvier, devant l'usine Arcelor de Montataire, 1500 personnes se sont rassemblées pour l'emploi et le développement industriel, à l'appel de 45 maires du grand Bassin Creillois. Au premier plan, les élus sont venus nombreux soutenir les salariés et la population pour des solutions alternatives créatrices d'emplois.

Vivre ! N° 6 - Février 2004

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino

Directeur de la communication/rédaction :

Jean-Paul Legrand

jp60.legrand@wanadoo.fr

06 15 11 76 68 - 03 44 64 44 44

Journaliste : Fatima Sissani

Photos : Jean-Louis Cormontagne

Composition-Maquette-Conception :

Véronique Bendemagh, Micheline Bordez,

Arnaud Couallier, Bruno Giordano,

Chantal Maupas, Fernand Tuil,

Composition - Impression :

Imprimerie Municipale - Montataire

Vivre ! : Magazine mensuel officiel
de la Ville de Montataire

Rue André Ginisti - 60160 Montataire

<http://www.mairie-montataire.fr>

Téléphone : 03 44 64 44 00

Télécopie : 03 44 64 44 05



Bonne année !

Vœux de M. le maire et de la
municipalité aux personnalités
et aux employés communaux



Votre

Carrefour C
Vaillant Cou

A fin d
pour
ser le
carrefour a
Un ralentis
posé dans
Couturier,
afin de s
enfants lon
ramassage

Rue

I
d'u
do
En
au
se

Votre quartier a changé

Carrefour Colonel Fabien/Paul Vaillant Couturier

Afin de faciliter la visibilité pour les véhicules et sécuriser le passage des piétons, le carrefour a été aménagé.

Un ralentisseur a par ailleurs été posé dans la rue Paul Vaillant Couturier, juste avant le carrefour, afin de sécuriser la traversée des enfants lorsqu'ils prennent le car de ramassage scolaire.



installé une aire de jeux pour les enfants. Les parents peuvent y conduire leurs enfants en toute tranquillité puisque l'espace qui l'entoure est interdit aux voitures et aux cyclistes. Il ne reste plus qu'à y mettre quelques plantations.

Enfin des logements et cinq maisons de villes vont être construits sur l'emplacement de l'ancienne ferme Vasseur.

Rue Voltaire

Depuis la fin du mois de novembre, les habitants de la rue Voltaire disposent d'un parking de proximité d'une douzaine de places.

Entre ce dernier et le parking situé aux abords des logements HLM, les services techniques de la ville ont



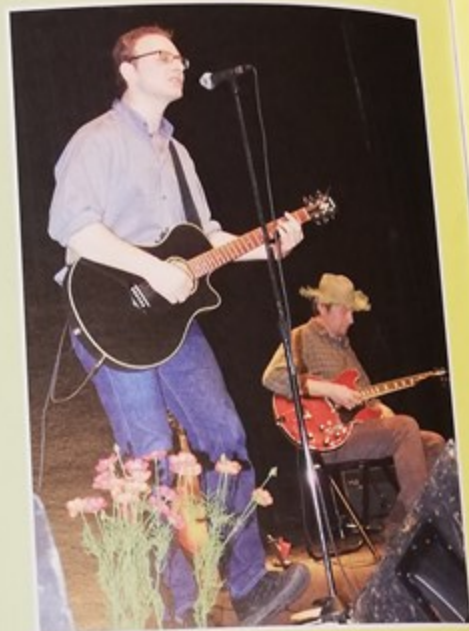
Décembre à Montataire



La chanteuse Bévinda a envouté la salle du Palace de sa voix chaude et sensuelle



Majid a enchaîné les sketches et les personnages avec brio, c'était à chaque fois une explosion de rires dans la salle du Palace



Laurent Margerin en première partie de Majid nous a fait découvrir son univers en chantant au milieu des coquelicots



Tournoi de Volley à la salle Marcel Coene organisé comme chaque fin d'année par l'Office Municipal des Sports

Noces de Diamant de M. et Mme Obry





Toujours présents, les bénévoles du Secours Populaire et le Père Noël vert, ont fait appel à votre générosité



partie de Majid
s en chantant au



Troisième tournoi national de handball des moins de 18 ans, l'équipe de Créteil a remporté le tournoi devant Villeneuve d'Ascq



Visite du Père Noël dans les écoles maternelles



Beaucoup de talents pour le concert de fin d'année des élèves de l'AMEM

L'édito du Maire

Pour l'emploi : on doit vous écouter

J'en ai discuté avec nombre d'entre vous : vous êtes révoltés, écoeurés par le mépris des hommes du pouvoir et de la grande finance, de ces dirigeants qui les yeux rivés sur les résultats de la bourse, prennent des décisions qui menacent la vie quotidienne de millions de gens, votre vie, celle de vos enfants, de vos proches.

Après Arcelor ce sont des menaces sur l'emploi chez Still et sur l'activité d'Heidelberg. Au mépris des salariés, des hommes et des femmes qui durant des années ont fait la richesse de ces entreprises. Au mépris de toute une ville et d'une agglomération qui se battent avec persévérance pour se développer.

Le discours du Président de la République sur l'emploi, lors de ses vœux, se heurte à cette réalité : la politique de son gouvernement est un recul social et économique sans précédent. Au lieu de mobiliser l'argent pour le travail, au lieu d'assurer à chacun une sécurité d'emploi et de formation, le gouvernement défend les grands actionnaires qui bradent notre industrie, sacrifient l'emploi, dans le seul but d'enrichir leur portefeuille.

Des propositions efficaces existent pourtant pour développer l'emploi et l'investissement dans nos usines. Des salariés, des ingénieurs, cadres et techniciens en sont porteurs avec des organisations syndicales. Il faut les prendre au sérieux. Il faut les entendre !

L'histoire ouvrière, l'histoire de notre République le montrent : rien de bon ne peut se faire pour les gens si on les méprise, si on ne les écoute pas, si on refuse leur participation aux affaires de l'entreprise, de la ville, comme du pays. C'est le contraire qu'il faut faire : vous écouter, vous soutenir, vous permettre de vous rassembler et de vous faire entendre dans votre diversité. C'est ce à quoi travaille la municipalité au quotidien. Pour que l'avenir ne se décide pas sans vous.

Jean-Pierre Bosino



Festival de Théâtre

Du 6 au 8 Février

La compagnie de théâtre
«L'art m'attend» fait son
premier festival au cinéma
Palace de Montataire

Ne ratez pas l'occasion,
toutes les heures et tous les
styles sont en rayon

Les représentations

Vendredi 6 à 20 h 30
Plusieurs petites saynètes de l'atelier
théâtre amateur encadré par la
compagnie l'Art m'attend

Samedi 7 à 14 h 30

Pour les enfants : Le baiser de l'étoile
se déroule dans un univers magique,
féérique, drôle ou inquiétant.
Suivi d'un spectacle de magie

Samedi 7 à 20 h 30

Sucre d'orge d'Israël Horowitz

Dimanche 8 à 15 h

La secrète obscénité de tous les jours
de Marco Antonio de la Parra

Dimanche 8 à 18 h

Le voyageur immobile d'après
Robert Walser

Tref Mardi 17 février à 20 h 30 au Palace Musique



Si vous avez raté «Les Yeux Noirs»,
ne ratez pas «Tref», c'est le genre de
soirée dont on se souvient tout au
long de l'année ! De jeunes artistes
qui font courir en toute confiance
leurs doigts sur les touches de leur

accordéon, avec une sensualité, un
bonheur, une assurance qui laissent
pantois.

Plein tarif 10 € tarif réduit 4 €

Renseignements
03 44 24 69 97

Let

Nous nous
avec Yass
chanteurs

Comment

Il y a en
ce gr
passion
Cette musi
nes. On se
l'affiche...
une casset
Mami qu'
ment au t
rendez-vo
nous app
proposer
de Cheb
février 20
chercher
présenter
venaient
funk, il
bases du
faisait le
Il ne falla
nous en
c'étaien
connaiss
passé et
médiatiq
Cheb M
de parr
gageait à
ses prem
Du coup
le départ
comment
dans les
On a r
on est p
vision r

Let Me Raï

Nous nous sommes entretenus avec Yassine, l'un des deux chanteurs du groupe Let Me Raï

Comment est né votre groupe ?

Il y a environ trois ans j'ai monté ce groupe avec Lhoucine, passionné de raï comme moi. Cette musique représente nos racines. On se voyait déjà en haut de l'affiche.... Si bien qu'on a envoyé une cassette au manager de Cheb Mami qu'on harcelait quotidiennement au téléphone pour obtenir un rendez-vous. Le jour où il a fini par nous appeler, c'était pour nous proposer de faire la première partie de Cheb Mami à la Faïencerie en février 2000. Du coup, il a fallu chercher d'autres musiciens pour présenter ce concert. Comme ils venaient du monde du reggae, du funk, il a fallu leur apprendre les bases du raï. Trois mois après on faisait le concert avec cinq chansons. Il ne fallait surtout pas que le public nous en demande d'autres car c'étaient les seules qu'on connaissait ! Tout s'est très bien passé et on a eu une belle couverture médiatique.

Cheb Mami nous a écrit une lettre de parrainage dans laquelle il s'engageait à nous prendre dans toutes ses premières parties.

Du coup on s'est fait connaître dans le département de l'Oise et on a commencé à jouer dans les cafés puis dans les MJC, etc.

On a réalisé des clips au Maroc et on est passé dans des chaînes de télévision marocaine.



On a chanté deux fois au Zénith de Paris. C'était comme un rêve de se retrouver aux côtés des grandes stars du raï.

On a aussi chanté à l'Institut du Monde Arabe devant 4000 personnes pour la fête de la musique. Maintenant on reprend les démarches auprès des maisons de disques et on finalise notre site internet.

Vous êtes un groupe aux origines culturelles très diverses ?

Le groupe est composé de Français, d'Espagnols et de Berbères. Il y a parmi nous des étudiants, des enseignants et des musiciens professionnels.

Pour le moment on travaille toujours en amateur. Un jour on peut chanter sur une grande scène et un autre dans un petit café. Mais ça nous importe peu car ce qui nous intéresse, c'est la musique.

Pourquoi avoir choisi ce nom pour votre groupe ?

Ça veut dire laissez-nous faire notre raï. Une manière de dire laissez-nous faire notre travail à notre rythme, avec nos paroles, notre style de musique, nos fusions. Il nous arrive de faire du raï sur de la musique latino, reggae, funk.

Notre musique est à l'image de notre groupe, multiculturelle. C'est cette très grande liberté que nous donne notre statut d'amateur.

Car malheureusement aujourd'hui le raï va au rythme des maisons de disque. Ce sont elles qui déterminent, en fonction de ce que les gens attendent, ce qu'il faut chanter.

Vous portez une carte de l'Afrique en pendentif ?

Pour moi c'est le berceau de l'humanité et de la musique. Je me sens africain.

Sous la consultation

Dès la première semaine de décembre commençait la première vague des quinze mille débats sur l'école. Cette initiative, lancée par le ministère de l'éducation, n'est pas sans soulever des interrogations mêlées de scepticisme quant à la réelle volonté du gouvernement d'engager des réformes en concertation avec les acteurs concernés.

Dans le cadre de la future loi d'orientation sur l'école pour les quinze prochaines années, une commission de débat national sur l'école a été constituée par le gouvernement. Cette commission composée d'experts, de personnalités et pour un tiers d'acteurs de terrain (inspecteurs, proviseurs, enseignants, etc) a été chargée d'établir un diagnostic de l'école avant de lancer cette phase de consultations. C'est au total 15000 débats qui sont programmés dans les écoles primaires, les collèges et les lycées et auxquels sont conviés les parents, les chefs d'entreprises et l'ensemble du personnel travaillant dans les établissements d'enseignement.

Claude Thélot, président de la commission, qualifie cette initiative de «tentative de démocratie directe en trois temps : la nation, le gouvernement, puis le Parlement. Dans le projet de loi, le gouvernement prendra en compte l'avis de la nation, ensuite le Parlement votera ou non la loi d'orientation. (Politis, 23 octobre 2003).

Si l'on s'en tenait à cela, on pourrait se laisser facilement gagner par l'enthousiasme de M. Thélot.

Pourtant il est difficile d'oublier la manière, peu démocratique, dont le gouvernement a géré le mouvement des enseignants du printemps dernier : par le refus de discuter avec eux de ces mêmes grandes questions qu'il prétend soumettre aujourd'hui au débat.

Difficile d'oublier la manière dont la loi de décentralisation a été imposée à l'ensemble de la population française, alors même que celle-ci aurait dû faire l'objet d'une consultation par voie référendaire.

Devant la volonté affirmée du gouvernement d'élaborer une loi sur l'école en concertation avec l'ensem-

ble des acteurs concernés, on aurait pu s'attendre à ce qu'il revienne sur les dispositions qui concernent l'école dans cette loi de décentralisation. Mais non. Les transferts de charge vers les collectivités locales risquent de se poursuivre. Même si la municipalité a fait de l'égalité des chances une priorité, les difficultés pour l'assurer vont s'accroître.

Une méthode contestable

Enfin la démocratie directe ne se décrète pas, elle se construit. Lorsqu'on se lance dans une entreprise de cette ampleur, on y met les moyens, ceux qui permettent de réellement débattre. Or la méthode du gouvernement laisse sceptique.

Tout d'abord chaque établissement doit choisir trois questions à débattre parmi ces trois thèmes généraux de réflexion : définir les missions de l'école, faire réussir les élèves, améliorer le fonctionnement de l'école. En tout, vingt-deux questions sont proposées.

Alors que cette consultation devait réunir l'ensemble des acteurs, les questions ont parfois été choisies

exclusivement sans que par les élèves y

Ensuite répartis sur première est description actuel de rencontre d prospective Comment aussi impo journées ? temps per n'en ont p ensemble Comment généralités proposition généraux gouverne terpréti

Enfin le plus à des débats huit pag ci doit i plus, qu Chacun



sultation, le plébiscite

Reportage

concernés, on aurait ce qu'il revienne sur ns qui concernent e loi de décentralisa- a. Les transferts de collectivités locales poursuivre. Même si fait de l'égalité des orité, les difficultés nt s'accroître.

le contestable
ocratie directe ne se lle se construit. ce dans une entre- pleur, on y met les ui permettent de re. Or la méthode laisse sceptique. chaque établisse- trois questions à ces trois thèmes ion : définir les e, faire réussir les fonctionnement ving-deux ques- s.

te consultation nble des acteurs, rfois été choisies

exclusivement par les enseignants sans que par exemple les parents ou les élèves y soient associés.

Ensuite, ces débats doivent être répartis sur deux demi-journées. La première est consacrée au diagnostic, description et interprétation de l'état actuel de l'école. La deuxième rencontre doit traiter des questions prospectives et des propositions. Comment évoquer des questions aussi importantes en deux demi-journées ? Comment en si peu de temps permettre à des acteurs qui n'en ont pas l'habitude de débattre ensemble de questions de société ? Comment ne pas tomber dans des généralités ? Mais il est vrai que les propositions faites dans des termes généraux laissent, en l'occurrence au gouvernement, des possibilités d'interprétation très larges.

Enfin, et c'est le point qui prête le plus à la polémique, une synthèse des débats qui ne doit pas excéder huit pages doit être élaborée. Celle-ci doit indiquer trois priorités, pas plus, qui sont dégagées pour l'école. Chacune doit être synthétisée en

une ligne. Difficile d'aborder les choses dans leur complexité avec de telles procédures.

Ce sont ces synthèses qui vont constituer l'une des bases d'élaboration de la loi d'orientation. Mais comment le gouvernement va-t-il prendre en compte ces milliers d'avis ? C'est peut-être bien là, comme l'a suggéré un enseignant, une manière de ne pas les prendre en compte.

Voilà autant d'éléments qui ont partagé l'ensemble du corps enseignant sur le point de savoir s'il fallait ou non participer à cette initiative. Certains enseignants se sont sentis piégés : « si on conteste le projet de loi, le gouvernement nous rétorquera qu'on a été consultés. Si

on n'y va pas, il nous dira que de toute façon on était contres. (La Croix, 9 décembre 2003).

Il est toujours intéressant de créer des possibilités de rencontres et de débats. Pour le lycée André Malraux, par exemple, ces discussions vont être très utiles à l'élaboration du nouveau projet de l'établissement pour les trois ans à venir.

Mais il est en revanche évident que des débats organisés dans de telles conditions ne peuvent servir ni de base à l'élaboration d'une loi ni à sa légitimation.

Les débats à Montataire

A Montataire, ces consultations se sont déroulées entre le 1er et le 15 décembre.

Conformément à la procédure gouvernementale, le lycée et le collège ont organisé chacun deux rencontres. Quant aux écoles primaires, un seul débat a eu lieu pour l'ensemble des écoles de la circonscription de Nogent sur Oise.

Les questions débattues :

Au Collège Anatole France :

- 1 - Quelles sont les valeurs de l'école républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?
- 2 - Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?
- 3 - Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

Au lycée André Malraux :

- 1 - Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?

- 2 - Comment les parents et les personnels extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

- 3 - Comment l'école doit-elle utiliser au mieux les moyens dont elle dispose ?

- 4 - Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

Dans les écoles primaires de la circonscription de Nogent :

- 1 - Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

- 2 - Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

- 3 - Faut-il redéfinir les métiers de l'école ?



Un regroupement qui pose question



Depuis que l'Agence Régionale de l'Hospitalisation en Picardie (ARH) a pris la décision de regrouper en un seul établissement privé les cliniques médico-chirurgicales de Creil, Saint-Joseph à Senlis et les Jockeys à Chantilly, les discussions entre les maires de l'agglomération creilloise, de Chantilly et Gouvieux tournaient autour du lieu où cette nouvelle clinique serait implantée. Le choix qui a été arrêté soulève bien des inquiétudes et des protestations.

surcroît proche de l'hôpital de Creil; cela aurait permis, notamment, de désengorger son service d'urgence. Dans la mesure où ce nouvel établissement va être subventionné par des fonds publics dans le cadre du plan Hôpital 2007, il eut été naturel qu'on prenne en compte les intérêts de l'ensemble des habitants concernés par ce regroupement. L'argument avancé par la directrice de l'ARH repose sur le fait que le terrain proposé par le maire de Saint Maximin est situé à l'entrée du parc naturel régional. Pourtant rien n'empêche, légalement, l'installation

regrouper ces cliniques et d'en construire une neuve ? Ne peut-on envisager des coopérations avec des spécialisations dans les cliniques de Creil et Chantilly ?

Cette décision, qui fait peu de cas de l'intérêt général, est d'autant plus inquiétante qu'elle est prise dans un contexte de démantèlement du service public dont l'hôpital fait également les frais. En effet, alors que cette clinique est subventionnée par des fonds publics, l'hôpital de Creil se voit priver de subventions car il y est procédé à des fermetures de lit par manque de moyens. Comme si ce manque de moyens n'était pas le résultat de décisions ministérielles : citons la baisse des quotas dans les écoles d'infirmières qui a entraîné la fermeture de l'école de Senlis. Ceci entraîne, notamment, une impossibilité de remplacer la trentaine d'infirmières en congé maternité à l'hôpital de Creil. Les pouvoirs publics ignorent-ils que cet établissement public est pivot dans la région ? Ou peut-être est-ce cette politique de financement d'établissements privés de soins qui se dessine qui est à l'origine de ces situations qui deviennent intenable sinon dangereuses pour les usagers ?

Est-ce cette même logique qui va prévaloir dans les négociations en cours sur l'avenir de la clinique médico-chirurgicale de Creil ? Certains voudraient en faire un établissement de moyen séjour pour les personnes âgées.

Il reste à espérer que cette fois, l'ARH, organisme gouvernemental, saura écouter les doléances des personnes concernées par cette question.



La décision de l'ARH, d'installer cette nouvelle clinique sur le terrain de la Fondation Rothschild à Chantilly a soulevé la désapprobation des élus de l'agglomération creilloise. Ceux-ci avaient en effet proposé que cette dernière soit construite sur le site «des Ripailles» sur la commune de St-Maximin car plus accessible à l'ensemble des habitants concernés par ce regroupement et se trouve de

de ce type d'équipement.

De plus cette décision a été prise sans qu'il ne soit répondu aux questions des différents intervenants dont les organisations syndicales et de consommateurs :

- Qui sera propriétaire de ce site de Gouvieux ? Vivendi, la Générale de Santé ou un fonds de pension ?

- Ce site ne sera-t-il réservé qu'à une certaine élite ?

- Y-a-t-il une vraie nécessité de

SIDA : alerte rouge

Depuis le début de l'épidémie il y a une vingtaine d'années, le virus du sida a causé la mort de vingt millions de personnes dans le monde. Si l'infection par le VIH demeure incurable, les traitements visant à combattre la maladie s'optimisent. Mais ces traitements, trop onéreux, sont encore réservés aux malades vivant dans les pays occidentaux.

Aujourd'hui 42 millions de personnes sont porteuses du virus du sida sur l'ensemble de la planète. Avec 100 000 cas de plus qu'en 2001, l'épidémie du sida ne montre aucun signe d'infléchissement.

En France, les chiffres de la déclaration obligatoire de séropositivité, présentée en novembre 2003 par le directeur de l'institut de veille sanitaire, décrivent une épidémie qui reprend chez les gays, se développe chez les hétérosexuels, tout particulièrement chez les femmes et qui frappe durement les migrants.

Selon les associations qui luttent contre le sida, cette situation n'a rien d'étonnant compte tenu de la pauvreté des campagnes de sensibilisation menées par les gouvernements successifs et la politique de baisse ou de gels des crédits aux associations qui notamment travaillent avec les usagers de drogue.

Un chiffre en particulier montre les conséquences d'une absence de prévention : huit fois sur dix, celles

et ceux à qui l'on diagnostique un stade sida ignoraient leur séropositivité.

Pourtant empêcher ou limiter l'accès aux soins d'une catégorie de personnes, quelle qu'elle soit, entraîne nécessairement une multiplication du risque de contamination pour l'ensemble de la population mondiale. On ne peut malheureusement pas circonscrire un virus à un territoire.

Mais au regard des enjeux financiers que représentent les traitements, cette vérité n'a que peu de valeur.

Car en effet 95 % des malades du sida de la planète n'ont toujours pas accès aux médicaments essentiels à leur survie.

Avec 29,4 millions de personnes atteintes par le VIH, l'Afrique subsaharienne paye le plus lourd tribut au sida. On ne peut s'empêcher de comparer ce chiffre avec celui de l'Europe occidentale qui compte 500 000 cas.

La différence de condition de vie et l'inégalité devant l'accès aux traitements expliquent une telle disparité. Des traitements qui, rappelons-le, sans guérir du sida, ont permis d'accroître considérablement l'espérance de vie des malades.

Devant ce drame humain, l'organisation mondiale de la santé et le programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) ont dévoilé un plan visant à fournir un traitement antirétroviral à trois millions de person-

nes vivant avec le SIDA dans les pays en développement et les pays en transition d'ici à la fin 2005.

Il serait pourtant incontestablement plus efficace de mettre fin aux monopoles que possèdent, par le biais des brevets, les grands groupes pharmaceutiques sur la production de ce type de médicaments. Cela permettrait aux états de produire des copies de ces traitements, les génériques, et de les commercialiser à des prix abordables pour leurs ressortissants. Et ceci sans encourir le risque, comme c'est aujourd'hui le cas, de mesures de rétorsion de la part de la toute puissante organisation mondiale du commerce.

VIH : Virus de l'Immuno-déficience Humaine. Isolé en 1983 à l'Institut Pasteur de Paris, il se transmet par voie sexuelle ou sanguine et détruit les cellules du système immunitaire qui est chargé de nous défendre contre les infections. L'infection par le VIH a la particularité de rester silencieuse de longues années. Pendant cette période, les personnes atteintes sont séropositives au VIH, peuvent transmettre le virus, mais ne présentent aucun signe apparent de la maladie.

SIDA : Syndrome d'Immuno-Déficience Acquis. C'est l'étape la plus avancée et la plus grave d'une infection par le VIH. On dit alors que la personne est malade du sida.

La majorité municipale

Pour l'emploi, exigeons une table ronde !

La loi le permet, il est urgent de réunir une table ronde sur l'avenir de l'industrie et de l'emploi dans le bassin creillois.

Pas pour y faire des discours généraux, pas pour une grand messe faite de belles déclarations, mais pour examiner très concrètement la situation de nos entreprises et prendre en compte les propositions qui émanent des salariés, des élus, de la population.

Ce qu'il faut c'est obtenir des représentants du patronat et du gouvernement qu'ils écoutent les propositions pour développer l'activité économique du bassin creillois, notamment de diversification des productions comme pour Arcelor, qu'ils entendent la nécessité de mobiliser des fonds pour investir ici dans nos usines où des femmes et des hommes ont acquis un savoir-faire qui constitue une richesse indiscutable.

On ne peut pas développer une industrie et donc l'emploi en faisant table rase de ce savoir-faire, en étant obnubilé par la course au profit, à la rentabilité coûte que coûte du capital.

Les élus que nous sommes sont aux côtés de ceux qui se battent contre des choix inhumains et totalement inefficaces. Nous sommes solidaires des travailleurs de Sollac, d'Heidelberg, de Still. Et nous nous battons résolument pour qu'ils soient écoutés et surtout entendus lors d'une table ronde dont l'initiative devrait être prise par le préfet. C'est l'intérêt de notre ville, celui de toute la population. A nous tous ensemble de l'exiger !

Groupe communiste et républicain
Groupe socialiste et républicain

Groupe «Montataire Pour Tous»

Madame, Monsieur,

Vous avez reçu des invitations pour participer aux différentes réunions pour parler du budget de la ville. Voici notre point de vue. Visite des quartiers : contact et dialogues avec les habitants pour connaître leurs besoins et leurs doléances c'est une bonne chose.

Réunions dans les quartiers pour la préparation, avant, pendant et après les travaux (exemple: Martinets, résidentialisation Colonel Fabien, Thorez, Montataire 2000, cité Biondi, Jules Uhry Guesde etc..) c'est une bonne chose également.

Nous avons été invités à faire du porte à porte chez les habitants du 31/10 au 2/12 pour la préparation du budget 2004 alors que onze réunions de quartiers étaient programmées. Pour notre part, nous ne sommes pas favorables à l'accès impromptu au domicile des habitants.

Les réunions de quartiers pour la préparation du budget c'est utile bien sûr. Ce que nous regrettons c'est que la politique politicienne est trop présente et trop de demandes formulées d'année en année ne trouvent pas de solution ou de réponse valable ; (ceci explique peut être le peu de participant).

Les réunions avec le personnel technique, administratif etc...sont tenues, quel que soit le sujet, sans que nous soyons convoqués alors que nous sommes membres des commissions concernant ces services. Cela n'est pas démocratique et transparent !

Nous lisons dans la presse avec photos à l'appui que des manifestations ont lieu aux conseils de la Communauté de Communes de l'Agglomération pour protester contre l'enlèvement des ordures ménagères. Nous aurions aimé être informé pour participer et donner notre avis.

Il en va de même pour la sécurité, M. le Maire, Président de la commission pour la sécurité des communes. Lors des réunions, sont présents la majorité, les services de police, les médiateurs, la justice, avec aussi les industriels et nous, on nous ignore !!

La distribution de livres et autres avantages que notre commune accorde.. grâce à vos impôts, nous n'y sommes jamais associés !! Tous les samedis nous vous recevons en Mairie sans rendez-vous de 10 h à 12 h. Merci pour votre soutien.

Jean-Pierre Mercier

Montataire à gauche 100%

La contribution de ce groupe n'est pas parvenue à la rédaction

Majid Berhila, humoriste

Vous étiez trois cents à venir applaudir Majid Berhila lorsqu'il a présenté son «one man show» au Palace. Beaucoup ont été impressionnés par la qualité de sa prestation et par son talent. Il nous parle ici de cette passion qu'il a pour la scène et pour le rire qu'il qualifie de dépendance.

Majid Berhila, 24 ans, est humoriste et comme le titrait le Parisien de l'Oise «bagagiste le jour». A l'aube de sa carrière, Majid doit recourir aux petits boulots pour pouvoir satisfaire sa passion : faire rire. Et oui, c'est là une profession qui demande de la patience pour espérer un jour en vivre. De la patience, du talent et aussi...des relations regrette le comédien.

Mais tant pis, il continue avec une bonne humeur et un optimisme que rien ne semble pouvoir entamer.

Peut-être en va-t-il toujours ainsi de ceux qui ont trouvé leur voie, rien ne peut les en détourner.

C'est ce que semble avoir compris ses parents qui au départ n'étaient pas très favorables au choix que leur fils avait fait.

Ils auraient préféré le voir accepter le contrat d'un an qu'il avait décroché à l'issue de son BTS, dans une banque comme responsable de clientèle pour les 12-25 ans. Situation sociale, on le comprendra, plutôt rassurante pour des parents. Mais pour Majid tout cela manque de passion.

Il met donc fin à son contrat de travail pour se consacrer à la scène et au duo qu'il forme avec son ami Christophe.

Mais celui-ci, parce que parfois la précarité a raison de nos passions, abandonne la scène. C'est la fin du duo.



Coup dur pour Majid mais pas question de «laisser tomber» ! Il monte alors un nouveau spectacle, un «one man show». Désormais il sera seul sur les planches. Angoissant. Ce sont les élèves à qui il donne des cours de théâtre pendant un an au lycée André Malraux à Montataire qui lui insufflent le courage, par leur confiance, de monter seul sur scène.

Cette expérience au lycée semble avoir compté pour Majid. Il est heureux d'avoir drainé des élèves que l'on n'a pas coutume de voir dans des cours de théâtre.

Ça doit lui rappeler ses 14 ans, lorsqu'il présente son premier spectacle : «c'est lorsque les Tambours du Bronx sont venus à Montataire» se souvient-il.

Il a ensuite enchaîné en s'inscrivant aux cours de théâtre à Montataire. Peu à peu il décroche des rôles de figurants dans des téléfilms tel que le commissaire Moulin. «Ça permet de se faire connaître» avoue-t-il.

Et depuis quelques mois, il présente son «one man show», «Flash-Info-Télé-Mito», à «La providence» dans

le vingtième arrondissement de Paris. Le même spectacle que vous avez peut-être vu au Palace le 14 décembre. Un spectacle pour dire avec humour et dérision que devant une caméra les gens oublient le thème principal pour ne parler que d'eux.

Pas toujours facile mais pas question d'abandonner : «j'ai été trop loin et trop de gens me soutiennent» explique-t-il. Même son père, désormais, l'encourage. Un père fier de son fils lorsqu'il fait la première page du Parisien de l'Oise : «Tous les ouvriers qui travaillent avec mon père chez Sollac ont posé chacun leur journal dans son vestiaire. Il s'est retrouvé avec une cinquantaine d'exemplaires du Parisien. Il était très fier. C'était comme une reconnaissance. Du coup les choses sont maintenant plus simples.»

Tant mieux parce que Majid n'aurait pas abandonné : la relation qu'il entretient avec le rire et la scène est une relation de dépendance.

Vous pouvez encore applaudir Majid jusqu'au 3 avril au Théâtre de la Providence, 73, rue Rébeval, 75019 Paris - Tél. : 01 42 00 25 75

